

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

Tunis, le 2 avril 1894.

Espoir déçu

Décidément les Italiens ne doutent de rien, pas même de nous enlever un jour la Tunisie. Combien est profond l'espoir au cœur des hommes !

Cette préoccupation se retrouve constamment chez nos bons amis, et malgré toute leur finesse, malgré tout leur soin de n'en rien laisser voir, elle perce de temps en temps.

Tout dernièrement, dans le compte rendu annuel des travaux de leur Chambre de Commerce, le rapporteur parlait de demander au roi de prendre toutes les mesures les plus propres à favoriser le commerce italien en Tunisie et à faciliter la concurrence avec les autres nations (lisez avec la France), et cela tout aussi naturellement que si l'Italie devait avoir, sur notre marché, une prépondérance de droit.

Ensuite, et plus récemment, ça été la petite prise de bec entre l'Unionne, gallophobe distinguée, et une feuille locale. L'une ayant, dans un moment d'expansion, avoué ses craintes secrètes de voir l'influence italienne se borner à une question de salaires ouvriers ; l'autre recueillant ce précieux aveu et se hâtant de claironner victoire — et elle eut bien raison (d'où réplique, etc.), car, enfin, c'est un fait acquis maintenant, et contre lequel toutes discussions seraient vaines, l'Italie n'a, dans le moment de prépondérance sur nous, que dans les questions de chantiers. Or, si, évidemment il y a là pour nous, préjudice, on ne peut point dire, cependant, que ce préjudice soit mortel ni même grave. L'élément indigène travaille aussi, pour nous et sous nos ordres et nous ne pensons pas avoir à en redouter quoi que ce soit dans le domaine économique, industriel, agricole ou financier.

Et s'il est vrai, en outre, que les Italiens nous sont supérieurs en nombre dans la Régence, il est vrai aussi que leur supériorité ne se marque pas seulement par la quantité ; la qualité y est certes pour quelque chose. Or, comptez, s'il vous plaît, dans les deux camps (puisque adversaires il y a) le nombre de ceux dont une nation peut être fière, le nombre de ceux qu'elle peut revendiquer comme de bons citoyens, établissez, en un mot, de part et d'autre, la proportion des honnêtes gens et de..... ceux qui le sont moins, de ceux qui ont quitté leur pays pour porter dans un pays neuf leur activité leurs capitaux, leur intelligence tout en conservant au fond d'eux le souvenir et le culte de leur patrie, et de ceux qui se sont enfuis pour se soustraire à leurs devoirs ou éviter des châtements, faites ce dénombrement, et il y a gros à parier qu'il sera en notre faveur. Et, en somme, tout est là, les colonies ne doivent pas forcément se peupler comme Botany-Bay.

Et nous croyons aussi que les tentatives qu'on va faire pour ouvrir de nouvelles écoles italiennes ou pour rendre la vie à celles qui sont fermées, ne nous

doivent pas préoccuper outre mesure. L'expérience voilà la source de tous renseignements. Or, l'expérience prouve précisément que l'enseignement italien décroît de plus en plus, les écoles sont désertées peu à peu et le lycée voit, chaque année, diminuer le nombre de ses élèves. C'est là une marque de bon sens populaire. Alors que, au point de vue général, tous se disent : il faut sauvegarder les intérêts italiens, conserver la langue italienne, etc..., au point de vue particulier chacun sent qu'il est en terre française, en pays de langue française et que, pour bien faire marcher les affaires de la maison de commerce, il faut apprendre et savoir le français, tout aussi bien que si l'on se trouvait établi à Marseille, à Lyon ou à Paris.

Si les écoles italiennes se vident peu à peu, c'est que, les parents le comprennent, la langue italienne n'a plus que quelques années à vivre en Tunisie, comme du reste toutes les autres ; elle finira avec la période de transition entre l'ancien état de chose et le nouveau, avec la définitive possession matérielle par l'armée, et morale par l'administration, la justice, la langue ; elle ne sera plus, pour la nouvelle génération, qu'une connaissance commerciale de luxe au même titre que l'anglais et l'allemand.

De la Belgique au Congo, on parle ou on parlera français. Il faut bien en passer par là.

L'exhilarante « Dépêche », lors de la condamnation de notre rédacteur en chef, dans l'affaire Léonardos, consul de Grèce, s'était fait l'insigne plaisir, si j'ai bonne souvenance, de dauber — peu courtoisement pour n'en pas perdre l'habitude — sur notre estimable et excellent ami.

Elle rayonnait de joie à l'idée que M. Em. Lacroix allait être enfermé dans la prison humide de la rue de l'Eglise, lui souhaitant, sans nul doute, les coryzas les plus perniciosus et les fluxions de poitrine incurables !...

Et dans le marivaudage qui leur est propre et avec les allures de majordome qui leur sont connues, nos illustres Clopin-Trouillefou de la plume annoncèrent solennellement que le directeur de la « Petite Tunisie » s'était mis dans un manguillis !

L'acquiescement est convaincant : donc, si notre ami s'est enfoncé dans un bourbier, il en a pu sortir sans aucun effort. S'inspirant du sage proverbe : « Tout vient à point à qui sait attendre », il a pris patience ; l'arrêt favorable est venu sans oraisons jaculatoires....

La feuille malveillante estime que le moment n'est pas arrivé d'annoncer le résultat de l'appel interjeté par M. Em. Lacroix.... et pour cause.

Lecteurs, je n'en dis pas davantage, certain que je suis que vous saurez condamner un procédé aussi machiavélique et assuré que vous pensez tout comme moi.

L. de P.

Aux Travaux Publics

L'Officiel du 14 mars publie *in extenso* le texte d'un arrêté pris par M. Pavillier le nouveau directeur général des Travaux Publics apportant certaines modifications aux clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs des Ponts et Chaussées.

Nous ne sommes point assez compétents en la matière pour discuter utilement les avantages que procurent ces modifications aux entrepreneurs. La question a d'ailleurs été traitée par le *Mouvement Industriel*.

Nous voulons seulement faire remarquer qu'il y a là une preuve que notre nouveau directeur s'occupe de son affaire, cherche à bien faire et à faire mieux, ne se considère pas — comme tant d'autres — propre seulement à émarquer au budget.

C'est assez triste d'être obligé de féliciter quelqu'un parce qu'il fait son devoir. C'est consolant aussi, heureusement.

Nous le faisons de grand cœur et nous espérons maintenant que, dès que l'occasion s'en présentera, M. Pavillier saura trouver le moyen de réserver aux entrepreneurs français et à eux seuls les travaux de l'État.

Nous relevons un passage du journal *Marine et Colonies* qui manifeste le désir de voir rattacher au ministère des Colonies tout notre domaine colonial, sans exception. Notre confrère n'a pas suffisamment réfléchi aux conséquences que pourrait entraîner l'ajoutage des pays de protectorat car il s'écrie : « Pourquoi laisser aux Affaires Etrangères l'administration de nos protectorats de Tunisie et de Madagascar ? »

Les contrées protégées par la France ne peuvent pas être considérées comme des colonies attendu que l'administration diffère et que les impôts ne sont nullement répartis.

Ce sont des parages très cosmopolites et les conflits diplomatiques peuvent naître facilement et à tout propos. Il est donc rationnel et logique que la Tunisie ainsi que Madagascar restent au ministère des Affaires Etrangères car quelle figure ferait le ministre des Colonies au reçu d'une communication relatant un incident quelconque ? Quelle serait sa situation vis-à-vis de son collègue des Affaires Etrangères ?

Nous sommes on ne peut plus étonnés de constater une pareille exclamation dans un journal comme *Marine et Colonies* et nous nous demandons de quelle inspiration était animé notre grand confrère en la poussant ?

Le Billet de la semaine

— « 0 » —

ACQUITTÉ...

Tridon se désole et pleure amèrement... On se préparait, dans l'office atrabilaire, à pousser les hosannas vainqueurs car on avait la profonde conviction — combien douce ! — que l'*hurluberlu* s'en reviendrait avec condamnation ; mais quel mécompte cruel, quelles injustes déceptions...

Le journaliste « au nom très catholique » rentre dans nos murs la tête haute, le cœur à l'aise !...

Quel hourvari dans les bureaux de nos folliculaires ! Tridon s'horripile et ses accès nerveux sont à

un tel point terrifiants que les siens collègues, enfilent la venelle sans plus tarder... Le directeur de la feuille des logoglyphes manifestement contrarié s'efforce de trouver le joint pour calmer son cher collaborateur-dragon fort mal hypothéqué...

Il se bat les flancs — exercice peu intelligent dans un pays chaud ! — mais n'arrive qu'à exciter la colère du distributeur de coups de Jarnac !

Tridon crie à l'abomination de la désolation... « Acquitter un *incube*, un boutefeu, un calomniateur incorrigible est une monstruosité qui ne s'était vue de temps immémorial, exclame-t-il piteux et rageur !... » Pauvre microcosme ! mon cœur de bronze s'est métamorphosé : je compatissais à ta douleur...

Notre ami et rédacteur en chef est franc du collier ; il ne craint mie de dévoiler vérités et abus ; c'est ce qui le distingue des ilotes du palais Baccouch menés tambour-battant par un dictateur plus ou moins lettré...

Le caractère de notre journal les plonge dans une exaspération incompréhensible parce qu'il est correct, sincère et non machiavélique.

Admettons, puisque vous nous les attribuez, que les mânes de Pindare nous sont funestes ; vous ne nous accusez point, à présent, de subir la volonté de celles du père Lorient ; nous avons toujours dit vrai contrairement à ce dernier jésuite.

Notre excellent ami est acquitté : bonne justice. Voilà pourquoi Tridon se désole et pleure amèrement...

L. de PEYRAUD.

Notre confrère le *Rappel Tunisien* nous avait promis la traduction d'un article du journal arabe *El-Zohra* attaquant le fonctionnaire Chidiac.

Nous attendons impatiemment sa publication, nous avons le droit d'être surpris de ce que M. Chidiac se renferme dans un silence par trop complet et nous demandons catégoriquement aujourd'hui ce qu'on entend faire de toutes ces révélations.

Peut-on impunément parler d'une façon acerbe pour ne pas dire plus, dans un pays où flotte notre drapeau d'un homme appartenant à l'administration sans que celui-ci demande à la justice la réparation de divulgations plus ou moins véridiques ?

Encore une fois, nous réclamons la lumière.

A PROPOS DES DÉNIGREURS

La *Tunisie Française* a publié dans son dernier numéro un article judicieux et spirituellement écrit : « La bourse ou la vie ».

Notre pauvre Régence est dénigrée par certains chevaliers d'industrie, en

effet, et ces sortes de médisances haineuses sont faites dans les restaurants à la mode, en présence d'un écrivain quelconque en quête de sujets à traiter, comme le dit avec moult esprit, notre confrère.

On s'entretient d'affaires tunisiennes entre la poire et le fromage ; on conteste les progrès réalisés dans notre contrée en se livrant à de copieuses libations et on diffame l'honorable M. Rouvier, Résident général, en vidant un dernier verre de champagne !...

Il n'y a donc plus à s'étonner que ces malfaiteurs, contrairement à leurs ancêtres, sont gras et toujours bien repus.

Ce qui nous peine de tout cela, c'est de voir tolérer par nos confrères parisiens la publication, dans leurs journaux, d'écrits plus ou moins corrects et invariablement mensongers, car nous estimons que les journalistes de Paris devraient être animés par des sentiments de pur patriotisme.

Faciliter la tâche du gouvernement de la République en Tunisie, telle pourrait être l'occupation de leur pensée lorsque celle-ci se porte dans nos parages.

Non, quelques-uns éprouvent une douce volupté — sur l'indigne insistance de soi-disant victimes d'injustices qui, en réalité, sont gens incapables préférant la vie joyeuse aux labeurs et n'ayant naturellement pu réussir dans notre colonie — à dauber sur l'ancien grenier de Rome, feignant, sans doute, d'ignorer le mal que nous occasionnent leurs acerbes allégations ainsi que leurs continuelles attaques.

Les hurluberlus poussent des cris de Mélusine et s'efforcent de nous nuire avec leur simpiternelles manigances dont on fait bon marché ici, et à juste raison.

La presse parisienne est à craindre, à coup sûr, en écartant cependant plusieurs journaux de créance douteuse ; aussi les éminents publicistes qui la composent seraient-ils bien inspirés à ne pas hurler avec les loups et à conserver leur force pour une cause meilleure, nécessitante de plus d'attention.

Nous sommes convaincus qu'ils ne partagent nullement, au fond, les agissements diffamatoires de leurs inspireurs conspirant contre la bonne harmonie qui règne actuellement chez nous et c'est la satisfaction de publier un article à prétendue sensation qui les pousse à accepter de la copie malfaisante...

Ce n'est ni sérieux ni surtout patriotique.

Que nos confrères de la métropole se disent bien que M. Rouvier, ministre Résident, est un représentant que nous

tenons en grande estime ; qu'ils sachent également que les perfidies des vautours évincés ne pourront jamais abaisser le degré de sympathie qu'il nous inspire.

Dixi ab imo pectore.

On lit dans la *Tunisie Française* :

La colonie de Zaghouan se trouve dans une situation assez bizarre : sous prétexte que l'on va construire un chemin de fer reliant cette localité à Tunis, on ne termine pas la route empierrée, si bien que les transports sont devenus à peu près impossibles.

On ne peut pourtant pas laisser inachevée une route si nécessaire, faute d'un tronçon d'une quinzaine de kilomètres !

Il y a, autour de Zaghouan, des exploitations agricoles et industrielles d'une réelle importance : or l'absence d'une route praticable — sur laquelle ils étaient en droit de compter — cause un préjudice considérable à des colons qui sont arrivés à la période de rapport et qui ne peuvent, faute de voies de communication, écouler leurs produits.

Nous appelons l'attention du directeur des Travaux Publics sur cette situation, vraiment intéressante. Sans doute, dans un avenir que nous espérons prochain, Zaghouan aura son chemin de fer : mais il faudra plusieurs années avant que cette ligne soit livrée au public, et en quelques mois, on pourrait terminer la route. La dépense ne serait pas considérable, si on voulait tenir compte du vœu de la Chambre d'Agriculture relatif à la construction de voies économiques.

Et, puisque nous parlons de Zaghouan, nous rappellerons qu'à la dernière session de la Conférence Consultative, le Résident général, en réponse à une proposition de M. de Carnières a déclaré « qu'il est dans les intentions du gouvernement de faire commencer simultanément la ligne d'Hammamet, les lignes qui aboutissent à Sousse et la ligne de Zaghouan. »

Nous sommes absolument de l'avis de notre confrère et espérons que l'honorable M. Pavillier directeur des Travaux Publics, s'efforcera de satisfaire les nombreux colons français installés sur le parcours de Tunis à Zaghouan soit en leur contruisant des routes carrossables soit en améliorant les pistes arabes peu praticables en cette saison.

LA POLITIQUE COLONIALE RUSSE

On lit dans la Revue de l'Exportation l'article suivant. Quelques mots changés et on le croirait écrit pour nous autres Tunisiens.

La Russie a soin d'être plus près des musulmans que des juifs. En faisant abstraction des préjugés de race et de religion, la Russie établit une distinction entre l'indigène, possesseur de la terre, cultivateur, producteur, et l'étranger pa-

paraît cette oasis à la contrée riante et fertile de Ghardaïa, si bien transformée par les Mzabites qui ne creusèrent, à cet effet, pas moins de vingt-quatre mille puits d'irrigation.

En ville, l'attention des deux fiancés se porta sur Dar-el Bey, maison du kaïd ; la mosquée consacrée à Sidi Beddicha et la Kasba, dont l'entrée est précédée par une belle voûte romaine. La citadelle forme un grand carré irrégulier, flanqué de tours ; elle est entourée des hautes murailles de pierres appartenant à des édifices romains. Dans l'une des cours est une source thermale, dont l'eau a trente-et-un degrés centigrades de chaleur ; cette eau s'écoule dans de vastes réservoirs, servant de bains aux deux sexes : Termil-el Radjel, bassin des hommes ; Termil-el-Nsa, bassin des femmes.

Extra-muros ils se rendirent au mausolée de la riche romaine Urbanilla, monument connu sous le nom de Semat-el-Hamra, dont M. V. Guérin a scrupuleusement relevé l'épithaphe.

Ils visitèrent aussi Rhar-el-Ghellaba, caverne jouissant d'une grande célébrité, située au nord à trentes minutes de Gafsa. C'est une ancienne carrière dont les pierres

rasite qui ne produit rien. La France, par contre, reléguée au dernier plan, mit hors de la loi et du droit commun la majorité de sa population coloniale, et favorisa l'élément juif, croyant être habile et philanthrope. Sous l'étonnante administration Tirman, on a vu, en Algérie, l'Arabe vilipendé, méprisé, foulé aux pieds, et le juif marocain (naturalisé français, grâce au décret Crémieux, tout en laissant ses fils marocains pour les soustraire aux obligations militaires), élevé à la dignité de citoyen et comble de prérogatives.

On a vu alors cet élément nouveau, ne comptant pour rien dans les enquêtes, ni dans la vie de la colonie algérienne, s'emparer du commerce, de l'administration, de la représentation aux Chambres, et les consistoires israélites, implanter ses écoles dans les locaux d'où viennent d'être expulsés les professeurs chrétiens.

L'Oriental se résigne et oublie facilement les mauvais coups de la fortune, les mettant sur le compte de la destinée, mais il ne faut pas trop l'humilier, car l'excès d'humiliation pourrait creuser entre vous et lui un abîme à jamais infranchissable. Et la plus cruelle de toutes les humiliations que l'on puisse infliger à un Arabe ou à un Asiatique quelconque, c'est de l'abaisser au-dessous du juif.

L'Oriental est aussi sensible à l'injure directe faite à son orgueil qu'à la déchéance de celui qui prétend le dominer. Il ne garde pas rancune contre le vainqueur loyal dont il reconnaît la supériorité ; mais quand il se sent humilié de parti pris, quand il remarque chez le dominateur moins de fierté qu'il n'en a lui-même, il se forme chez lui un sentiment vindicatif, mélangé d'amertume et de désespoir, qui, en se transmettant d'une génération à l'autre, dégénère en instinct, et alors tous les moyens lui sembleront bons pour l'assouvir.

L'Arabe, par l'exemple, n'est ni plus brute, ni plus fanatique qu'un autre musulman. Pourquoi donc ne sait-il que trahir les Français en Algérie ? Combien de fois l'épisode de la bataille Chellala a-t-il été raconté ? Les convoyeurs indigènes coupant les cordes des colis supportés par les chameaux et s'enfuyant à toutes jambes vers l'ennemi. Les campagnes du Sud oranais fourmillent de faits de ce genre. Dès qu'une colonne en marche, un détachement avance ou une expédition scientifique française en Afrique est victime d'un guet-apens, cherchez l'Arabe ! Flatters trahi, Palat trahi, Crampell trahi.

Eh bien, l'armée russe s'est toujours servi d'auxiliaires indigènes dans ses campagnes asiatiques, et on ne connaît pas d'exemple d'une trahison, de même que parmi les explorateurs russes ayant voyagé en Asie centrale, en Mongolie, en Afghanistan, pas un n'a été trahi par ses guides ou compagnons musulmans.

Les Asiatiques se sont parfaitement habitués aux Européens ; et les Turcomans eux-mêmes, quoique contrariés de ne plus pouvoir vivre de maraudage, n'ont pas de griefs d'autre sorte à articuler contre le pouvoir souverain. Les juifs — car il y

ont servi à la construction de Gafsa, sous la domination romaine ; elle s'enfonça profondément sous le Djebel-es-Salah et y forme une longue galerie souterraine, d'un parcours rendu difficile par suite des amoncellements de fragments de pierres obstruant le passage.

Les guides, armés de torches, ne tarisèrent pas en racontant les légendes relatives à cette caverne, servant, d'après eux, de retraite à des génies gardant des trésors cachés, comme dans les célèbres Niebelungen des poètes allemands.

Tandis qu'ils étaient à Gafsa, une troupe d'Aïssaoua y séjourna quelque temps et y donna plusieurs représentations.

Cette secte a été fondée par Sidi-Mohammed-ben-Aïssa qui vivait, il y a environ trois cent ans, à Méquinez, Marok.

Chargé de famille et de misère, il reçut des secours d'Allah et devint riche. Allah lui ordonna ensuite de former des prosélytes et lui révéla la formule qu'il devait adopter dans sa prière. Cent disciples ce réunirent promptement autour de lui.

Le Soulthan Moulah Ismail devint jaloux des succès du marabout et attendit une occasion favorable pour l'expulser.

A l'Aid-Kébir, grande fête ou Beïram,

en a des juifs en Asie centrale, de longue date, et qu'on pourrait appeler indigènes, notamment à Merez — n'ont été ni poursuivis ni favorisés, personne n'ayant réclamé les poursuites ou justifié les faveurs ; on les a laïssés tels quels, et personne ne s'en plaint.

(Revue de l'Exportation.)

BIZERTE

Nous lisons dans le *Courrier de Bizerte* :

Les mandats de paiement de certains employés municipaux, cantonniers, balayeurs, etc., ainsi que ceux du personnel du bac à vapeur sont établis à Bizerte très régulièrement à la fin de chaque mois, puis aussitôt transmis à Tunis pour y être ordonnancés.

Ces mandats ne sont remis à leurs titulaires qu'à la fin du mois suivant, et souvent même beaucoup plus tard.

Bien mieux, on nous affirme que les employés du bac à vapeur n'ont pas encore touché leurs appointements de janvier.

Vraiment le *j'm'enfichisme* tunisien dépasse les bornes, et nos services publics n'auront bientôt plus rien à envier sous ce rapport aux administrations les plus orientales ; ils subissent sans doute l'influence du milieu.

Voilà toute une catégorie de braves gens qui travaillent et triment pendant deux et même trois mois avant de toucher leur salaire, obligés de recourir aux expédients, à des emprunts onéreux, pour subvenir aux besoins de leur famille, tandis que là-bas MM. les employés passent à la caisse le 2 ou le 3 de chaque mois.

Nous cherchons mais vainement à nous expliquer la cause de ces lenteurs.

Serait-ce que nos administrations sont débordées de besogne, nous ne le pensons pas.

En tout cas, il y a là une incurie choquante que nous devons signaler afin qu'on la fasse cesser au plus tôt.

Echos Tunisiens

Nous n'avons pas reçu, nous ignorons pour quelle cause, l'article de notre collaborateur Y. sur l'*Alliance Israélite*.

Sage-Femme de 1^{re} classe

Madame DUMAS, sage-femme de première classe de la Faculté de Montpellier, 18, rue Es-Sadikia, installée récemment à Tunis, a l'honneur de prévenir le public qu'elle donne des consultations tous les jours de 1 heure à 3 heures du soir.

A vendre une action des Monts de Piété tunisiens, s'adresser au journal.

Le casino d'Hammam-el-Lif vient d'être loué à MM. Labarthe et Vaillant.

On nous donne d'excellents renseignements sur ces messieurs et l'on nous

Sidi-Aïssa engagea ses Khouann à se rendre le lendemain chez lui pour réciter la prière. Quand ils arrivèrent devant la porte, Sidi-Aïssa leur dit :

— Si vous m'aimez tous, si vous m'obéissez tous, si vos cœurs sont d'accord avec vos bouches, le moment est venu de me le prouver. Vous savez qu'il est d'usage d'égorger des moutons à l'occasion de l'Aid-el-Kébir ! Je vous ai choisis tous pour tenir lieu de victimes !... Entrez chez moi !...

Les khouann eurent un moment d'hésitation assez naturelle ; l'un d'eux pénétra cependant dans le dar avec le marabout et bientôt le sang coula de l'intérieur dans la rue.

Des cent khouann, quarante, fidèles à leur serment, pénétrèrent tour à tour chez Sidi-Aïssa. Chaque fois le sang se répandit, tandis que les autres khouann épouvantés prirent la fuite.

(A suivre.)

Feuilleton de la *Petite Tunisie*
(30)

OURIDA

OU LE

RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

Il fallut tout le dévouement de Maurice pour vaincre le mal et guérir Ourida. Jour et nuit, Maurice donna ses soins les plus attentifs à la belle malade.

Lorsque la convalescence fut achevée, lorsque Gabrielle put enfin, sans danger, presser sur sa poitrine son fiancé, ils ne surent comment exprimer leur joie et versèrent d'abondantes larmes de reconnaissance et de bonheur.

Enfin, Gabrielle fut assez remise pour faire des promenades dans l'oasis dactylifère de Gafsa, la plus belle du Sah'ra tunisien, dominée par la montagne de Gafsa située à l'angle Nord-Ouest d'une forêt de dattiers et d'arbres fruitiers de toutes sortes, abondamment arrosée par l'oued Sidi-Aïch Mille de Villebelle com-

nous affirme que le bel établissement sera dirigé avec compétence, MM. La-barthe et Vaillant ayant eu la haute-main, l'un au casino de Biarritz et l'autre à celui du Havre.

M. Basilio Couitéas et M. Donchet étaient en concurrence avec ces messieurs.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

On s'était empressé d'annoncer la démolition des cambuses de la rue Al-Djazira qui respectent si peu la ligne de démarcation du passage le plus fréquenté de notre ville.

Nous avons attendu, nous attendons et nous n'entendons pas raisonner la municipalité... pas plus que nous n'entendons résonner les coups de pioche !... A quand la démolition ?

AVIS

Les vaccinations publiques et gratuites, pour la période de printemps, auront lieu du 15 avril au 15 mai les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de deux heures à trois heures, 6, rue d'Angleterre, Cabinet du docteur Bastide.

Nous recevons de M. Ulysse Pila le télégramme suivant :

Le Comité Supérieur de l'Exposition de Lyon a décidé que le pavillon de l'art musulman et de l'art oriental contiendra une section destinée à constituer l'histoire de la peinture orientale.

Les amateurs et les collectionneurs sont invités à participer à cette exposition spéciale.

HAVAS.

On offre, à monsieur seul, belle chambre meublée pension de famille (excellente cuisine française). S'adresser : 7, rue d'Allemagne, rez-de-chaussée de gauche.

Grand Restaurant du Café de Tunis
Service de 1er ordre à la carte. G^o Vins.

Chronique Théâtrale

Vendredi soir, nous avons eu une bonne représentation des *Due Foscari*, malheureusement devant une salle offrant un triste aspect...

Les artistes se sont montrés consciencieux malgré le peu d'encouragements que leur donnait les rares spectateurs, et la grande indifférence qui régnait dans le public.

Madame Gemma Morgantini nous a fait entendre sa voix fraîche et sympathique habituelle.

M. Foggi toujours très fêté nous a enthousiasmé comme de coutume.

Notre excellent premier ténor M. Iarici possède un riche organe et s'en sert avec beaucoup d'habileté. La voix est bien établie, scrupuleusement juste et ses éclats ont une telle clarté que nous les trouvons agréables. M. Iarici est un chanteur d'avenir et avec nos compliments réitérés nous éprouvons un véritable plaisir à lui souhaiter de légitimes succès.

M. Di Bianco, basse, est un débutant qui promet. Belle voix profonde, assez étendue, goût de la scène très prononcé, ce sympathique chanteur à toutes les qualités nécessaires pour arriver à un excellent résultat.

Le *Bal Masqué* a été joué devant une affluence relativement considérable... les fauteuils cependant sont abandonnés... pourquoi ?

Nous désirerons ne pas nous répéter, c'est chose difficile car nous nous voyons contraint de complimenter chaudement Mme Morgantini toujours agréable cantatrice, expressive et pathétique.

Mme Del Hierro, contralto nous a donné des notes basses d'une justesse absolue et a chanté avec talent le deuxième acte presque en entier.

Aussi la félicitons-nous sans réserve.

M. Bernardoni, nouveau baryton, pour ses débuts sur la scène tunisienne a fait retentir la salle par les vibrations sonores de son solide organe. La voix est bien travaillée et l'artiste connaît déjà depuis quelques temps les planches à en juger par sa noble altitude et sa fière démarche. Nos compliments et nos meilleurs souhaits pour le sympathique M. Bernardoni dont nous reparlerons encore prochainement.

Des félicitations sincères à M. Iarici très dramatique ; ainsi qu'à MM. Di Bianco et Toffari.

De gros bons points à la gracieuse Mlle Belleni douée d'une petite voix pleine de fraîcheur.

Les applaudissements n'ont point fait défaut à la charmante chanteuse, et c'était justice.

Nous n'avons pu assister à la première de la *Favorite*.

On nous a dit beaucoup de bien de Mme Strino, de MM. Foggi, Olivieri première basse qui chantait pour ses débuts ainsi que de M. Di Napoli 1er ténor.

Nous avons dit dans notre dernière chronique que le rôle de *Santuzza* dans *Cavalleria Rusticana* serait rempli par Mme Morgantini. Nous retirons volontiers ce renseignement parce qu'il aurait pu blesser la gracieuse Mlle Lina Peri qui a tenu également ce rôle avec un grand succès en Italie à Casal-Monferato et nous restons dans une stricte réserve à cet égard.

Nous espérons que le sympathique M. Corsi nous représentera bientôt le bel opéra de Gounod : *Faust*. Mlle Lina Peri sera une adorable *Marguerite*.

P.-S. — Un annonce pour jeudi prochain la représentation de *Rigoletto* donnée au bénéfice du sympathique baryton M. Foggi. Le public se portera avec enthousiasme au théâtre pour fêter le chanteur de talent et aussi pour lui prouver combien grandes sont l'estime et l'affection qu'il professe à son encontre. La soirée promet donc d'être fort agréable.

On trouve des Terrines de bécassines au **Tunis-Hôtel**, rue d'Italie, Tunis.

Mot de la fin :
Au Café Glacier deux messieurs sont attablés :
— Quel est donc ce type au teint cuivré qui passe ?
— Ça ! c'est l'auteur de *Fou d'amour*, une nouvelle littéraire qui a fait grand bruit et parve dans la « Revue Tunisienne » je crois....
— Et que fiche-t-il à part cela ? C'est un sire hein ?
— Vous voulez dire un Syrien... oui, parfaitement. Il travaille au gouvernement tunisien : il était question de supprimer son emploi ces temps derniers....
— Tiens ! mais je voudrais connaître son talent et si ses aptitudes en littérature sont réellement sérieuses, je lance votre Syrien à Paris....
— Alors, dans ces conditions, cher ami, adressez-vous aux bureaux de la « Libre Dépêche », vous y trouverez tous les renseignements désirables !...
— III

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme
CAPITAL 8 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements...
Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vues et à échéances fixes
Garde de titres. — Paiement et escompte de coupons-Reports — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 15 Millions entièrement versés
Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande
Escompte, Recouvrement, Avances sur titres et marchandises, Chèques et lettres de crédit sur tous pays. Encaissement de coupons. Ventes, Achat sur garde de titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0. — Bons de caisse : Bons à un an et deux ans, 3 0/0 ; Bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0 ; Bons à cinq ans, 4 0/0.

A LOUER un magasin situé au commencement de la rue Al-Djazira. S'adresser à l'imprimerie Franco-Tunisienne.

JEUNE HOMME Agé de vingt et un ans, sachant parler et écrire le Français, demande place comme commis ou encaisseur, etc.
Bons Certificats.
S'adresser au Bureau du Journal.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le DIMANCHE 15 AVRIL 1894, à neuf heures du matin, à La Goulette d'un

BRICK-GOËLETTE
(SCHOONER)
muni de tous ses agrès et appareils et prêt à prendre la mer ; d'un jaugeage officiel de 446 tonnes et 750 en charge. Ce brick, du nom de *Warta*, de construction américaine et cuivré jusqu'à sa coque, est actuellement en rade de La Goulette.
La vente aura lieu au comptant, sur la mise à prix de... **10.000 francs.**
3 0/0 en sus du prix
S'adresser, pour visiter, au Capitaine, à bord, et pour renseignements, à M. GUERRIERA, courtier maritime, à Tunis, rue Is-Sadikia, 20.

Travaux Hydrauliques

JOSEPH MUSCAT
PLOMBIER-ZINGUEUR
2, rue d'Algérie. — TUNIS
Construction de pompes d'épuisement et par irrigation, système Letestu modifié à grand débit, à vendre ou à louer.

Hygiène de la Toilette
Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponné Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des chevaux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.
Dans toutes les pharmacies.
SEDEFIER DES CONTREFAÇONS
Dépôt : Pharmacie Née

MAISON MEUBLÉE

Rue de Grèce — TUNIS
derrière la Résidence
Appartements et chambres meublés à louer au mois, à la quinzaine, à la huitaine et à la journée, depuis 15, 25, et 30 Fr. par mois.

Boulangerie Viennoise
8, boulevard de Paris
FERDINAND HEINRICH
Spécialité de pains viennois
CROISSANTS AU BEURRE
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
On porte à domicile

MUSÉE ARABE
TUNIS — 11, rue des Parfums — TUNIS
AHMED DJAMAL
Grands magasins de curiosités tunisiennes
Grand choix d'armes arabes anciennes. Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuivres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tabletterie. — Gravures de Carthage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.
La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

Gordonnerie Toulousaine
RAOUL SANDRA
Chaussures en tous genres
33, Rue Al-Djazira 33. — TUNIS

GRAND Restaurant d'Athènes
Tenue par M. PAPPAYANNI
4 Rue de l'Eglise
GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS (authentique) de provenance directe
Prix : 1 fr. 50 le litre
On porte à domicile

JOAILLERIE, HORLOGERIE BIJOUTERIE
SPECIALITÉ DE BIJOUX ARABES
COHEN & HASSID
TUNIS — 1 Rue de l'Eglise — TUNIS.

AVIS

Par jugement du Tribunal de Tunis, en date du 23 février 1894, M. Jules Henry, arbitre-expert, rue de Naples, a été nommé curateur à la succession vacante du sieur **LEBESSOU**.

AVIS

Par jugement du Tribunal de Tunis, en date du 23 février 1894, M. Jules Henry, arbitre-expert, rue de Naples, a été nommé curateur à la succession vacante du sieur **Clément GUILLAUMONT**.

CAVES CÉLESTIN
CIBIAL & Cie
Commission-Exportation
TUNIS, rue de la Sebkhah, 5
Service rapide à domicile

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE
autorisé par décret de S. A. le Bey
DIRECTION :
38, rue sidi-Kadous et rue des Glacières, 67
Ancienne maison PROAL
Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba, et 12, rue Kachabine,

DOMAINE POTIN
CHAUX HYDRAULIQUE & CEMENTS

Dépôt : près de la gare française
VIN ROUGE
Vin blanc, eau-de-vie
S'adresser à MM. COMTE et C^o Bureaux : à l'entrepôt du Domaine, rue de Portugal.

Pelleterie et Plumes
M. BLANC Naturaliste, 16, rue Al-Djazira. Préparation de toutes sortes d'animaux.

P. PERRIN
Boucherie Lyonnaise
28, rue d'Italie, Tunis.
la plus ancienne boucherie française
Arrivages toutes les semaines
BŒUFS ET VEAUX DE FRANCE

TEINTURERIE PARISIENNE
17, Avenue de Paris, Tunis
NETTOYAGES et APPRÊTS
Blanchiment de Flanelles
Spécialité de Nettoyage à sec
L. DAVIN FILS

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE
Société anonyme, capital : 10,000,000
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes — Garde de titres — Reports — Paiement et escompte de coupons — Ordres de bourse au comptant et à terme — Dépôts à vue et à échéances fixes — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

BAINS EUROPÉENS
ET TURCO-ROMAINS
HAMMAM
BAINS

HYDROTHERAPIE, MASSAGE FRICTIONS
Salles de repos, buffet, gymnase
Pédicure, etc.
RUE D'ALLEMAGNE

FABRICATION FRANÇAISE
de serrures et combinaisons
Pour COFFRES-FORTS
simples ou incombustibles
FORESTIER FRÈRES (Valnes)
Seul dépositaire pour la Tunisie :
A. MODIGLIANI, 4, avenue de France (Passage de Tunis).

Le Gerant : Em. LACROIX
TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

AU BON MARCHÉ

MAISON ARISTIDE BOUICAUT
PARIS



tout à petit bénéfice et entièrement de confiance
est absolu dans les Magasins du BON MARCHÉ

Le Catalogue des Nouveautés de la Saison d'Été vient de paraître; il est envoyé franco, sur demande.

Le BON MARCHÉ expédie également franco, sur demande, des Echantillons variés de ses tissus et les Albums de ses modèles d'Articles confectionnés.

Les Magasins du BON MARCHÉ réunissent dans tous leurs articles le choix le plus complet, le plus riche et le plus élégant; il est reconnu qu'il offre de très grands avantages tant au point de vue de la qualité que du bon marché réel de toutes leurs marchandises.

La Maison du BON MARCHÉ fait des expéditions dans le monde entier et correspond dans toutes les langues.

Tous les envois (autres que les meubles et objets encombrants) sont faits franco à partir de 25 francs, mais seulement à destination des localités desservies par une gare de chemin de fer. — Pour les autres localités, franco Marseille, ou, à partir de 50 francs, franco jusqu'à destination moyennant 5 % de la facture.

Le BON MARCHÉ n'a ni Succursale ni Représentant, et prie ses Clients de se mettre en garde contre les marchands qui se servent de son titre.

Les Magasins du BON MARCHÉ sont les plus grands, les mieux organisés du monde entier et l'une des curiosités de PARIS.

Demandez partout

L'APÉRITIF BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Co

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRES

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraire.

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N.-B — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

Messageries Françaises

DEMANGE & Co

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi

BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce.

Manufacture de carreaux de Faïence

Bourmaintraux-Tourquin

à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLARD, architecte, représentant

BUREAU et CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) — TUNIS

Assiettes de campagne à 1 fr. 20 la douzaine

Casseroles et marmites en terre de Vallauris (France)

Verres taillés et gravés demi-cristal fin garanti

à 3 fr. 90 la douzaine au lieu de 5 fr. 50

Verres à liqueurs et salières hongroises à 10 centimes.

Cabarets importation

à 9 fr. les 15 pièces

Casseroles

en fer battu depuis

20 cent.

SCEAUX GALVANISÉS et AUTRES

à 1 fr. 25

Toile cirée largeur de 1 m. 20, blanche à 2,75, en

couleur à 2,25 le mètre

coutellerie de table et articles de Paris

Au Cadran Universel

CHARLES KLOTH

TUNIS — 17, avenue de France. 17 — TUNIS

Horlogerie, joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers

Maison de gros et de détail

Sellerie - Bourellerie Française

32, rue Al-Djazira — TUNIS

JULES LARROUIL

Ancien Chef d'Atelier de la maison MAURICE LAMBERT, de TUNIS

M. LARROUIL a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Entrepreneurs qu'il a institué, à Tunis une Société Coopérative, succursale des Grandes Sociétés de Paris, Toulouse, etc., où tout ouvrier bourellier ou sellier français, venu en Tunisie, trouvera toujours peu ou beaucoup de travail, aura, en un mot, l'existence provisoire assurée.

Pour venir en aide à ce but fraternel et patriotique, M. LARROUIL fait appel au concours de MM. les Colons, qui, ayant besoin d'un ouvrier, voudront bien s'adresser à lui.

La journée de travail est fixée à 5 francs, les frais de route à la charge de la maison.

Pour assurer la réussite de son œuvre, M. LARROUIL n'a rien négligé et s'étant assuré le concours des plus Grandes Maisons de France, il est à même, dès ce jour, de livrer des marchandises et fournitures à prix défiant toute concurrence honnête.

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Cuir noir de France, 1 ^{re} qualité, bande de 8 à 10 kilos. le k.	3 fr.	Selles Anglaises, avec bride complète, depuis.....	32 fr.
Cuir noir, 2 ^{me} qual., bande de 4 à 5 k.....	le k. 1.95	Bridés Anglaises, cuir jeune à 4 rênes, mors nickel à 12 et.....	15 »
Cuir blanc, 1 ^{re} qual. bande de 10 à 12 k.....	le k. 2.40	Harnais de cabriolet, depuis.....	50 «
Criin animal, tout cardé.....	» 2.25	Harnais de labour, depuis.....	40 «

Abonnement dans les fermes et en ville, p. l'entretien des harnais, au mois par bête 1,25

Pour l'abonnement, toute pièce de harnais mise hors de service par usure, sera remplacée par une neuve.

Un ouvrier passera tous les mois pour exécuter les travaux. Les frais de déplacement sont à la charge de M. LARROUIL.

M. LARROUIL reprend toute marchandise non conforme à ces conditions.

Comptant : 3 0/0 d'escompte ; 45 ou 60 jours, sans escompte, payable dans Tunis

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE: 23^a, rue Al-Djazira (ancien local). — TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en costume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

BASSIN D'ARCAÇON

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PARQUEURS REUNIS

HUITRES

MARENNES, ARCAÇON, OSTENDE

HUITRES: d'Arcachon, depuis 0,40 la douz.; de Marennes, depuis 0,75 la douz.

CASSE-CROUTE

AGENCE GÉNÉRALE POUR L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE:

12, RUE D'ITALIE - TUNIS

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

Entrepôt : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS

Env. fr. sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

J. F. DESHUSSES

A Versoix, près de Genève (SUISSE)
Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR
et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie:
A. MODIGLIANI, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

FER QUINA BISLERI

VOLETE LA SALUTE??

LIQUEUR

VOLETE DIGERIR BENE??



Stomachique Reconstituante

de Felice BISLERI

MILAN

Bois-on agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférentiellement avant le repas et à l'heure du Vermouth.

L'EAU

de la R. Sorgente Angelica de NOCERA UMBRA, légère, gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarée par les principaux écrivains médicaux la reine des eaux de table.



CONCESSIONAIRE MILANO

Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI, 19, rue Chaker — TUNIS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.